

COMPTE
RENDU

2015

ANNUEL

INTER
MUTUELLES
ENTREPRISES



Inter Mutuelles Entreprises

CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU 31.12.2015

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Daniel HAVIS

Président de Matmut

Né le 31 décembre 1955 à Montauban - 82 - De nationalité française
Domicilié 19 rue Léon Lebourgeois - 76240 Bonsecours

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Élisabeth HAVIS

Directrice Générale Adjointe *Groupe Matmut*

Née le 30 octobre 1954 à Paris 8^e - 75 - De nationalité française
Domiciliée 19 rue Léon Lebourgeois - 76240 Bonsecours

Patrick BROTHIER

Président d'Adrea Mutuelle

Né le 22 janvier 1963 à Chazelles-sur-Lyon - 42 - De nationalité française
Domicilié 14 rue Clara Malraux - 03400 Yzeure

André GEFFARD

Président de l'Union Territoriale Mutualité Île-de-France (UTMIF)

Né le 7 septembre 1948 à Vouvant - 85 - De nationalité française
Domicilié 23 avenue du Trégor - 22190 Plérin

Jean-Martin COHEN SOLAL

Délégué Général de la Fédération Nationale de la Mutualité Française

Né le 12 janvier 1950 à Alger - De nationalité française
Domicilié 80 rue Hallé - 75014 Paris

Olivier ARLÈS

Directeur Général Délégué Groupe Macif

Né le 28 septembre 1967 à Paris - 75 - De nationalité française
Domicilié 23 rue Cavendish - 75019 Paris

Marc BEUROIS

Administrateur Macif

Né le 19 février 1955 à Saint-Pey-de-Castets - 33 - De nationalité française
Domicilié 2125 avenue des Platanes - 64990 Mouguerre

Frédéric CHANNAC

Directeur Général Délégué Groupe Macif

Né le 25 juillet 1959 à La Ciotat - 13 - De nationalité française
Domicilié 28 boulevard Joseph Lair - 17400 Saint-Jean-d'Angély

Bertrand RAUX

Président de Macif Sud-Ouest Pyrénées

Né le 4 janvier 1954 à Fourmies - 59 - De nationalité française
Domicilié 20 place de la Merci - 46000 Cahors

MACIF

Dont le représentant permanent est Philippe PERRAULT

Né le 23 novembre 1955 à Boulogne-sur-Mer - 62 - De nationalité française
Domicilié 138 rue des Sablières Prolongés - 62400 Béthune

DIRECTOIRE

AU 31.12.2015

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Bernard SCAGLIOTTI

Directeur Général Adjoint *Groupe Matmut*

Né le 18 mai 1951 à Maisons-Alfort - 94

De nationalité française

Domicilié 5 rue de Nancy - 94700 Maisons-Alfort

MEMBRES DU DIRECTOIRE

Nicolas GOMART

Directeur Général Matmut

Né le 12 mars 1964 à Sedan - 08

De nationalité française

Domicilié 16 rue Sainte-Victoire - 78000 Versailles

Thierry MASSON

Directeur Général Délégué *Groupe Matmut*

Né le 26 février 1968 à Rennes - 35

De nationalité française

Domicilié 45 rue Thomas Dubosc - 76000 Rouen

Jean-Philippe DOGNETON

Directeur Général Délégué *Groupe Macif*

Né le 22 juillet 1965 à Angoulême - 16

De nationalité française

Domicilié 15 quai Maurice Métayer - 79000 Niort

Bertrand BETIN

Directeur *Groupe Macif*

Né le 26 juin 1965 à Rennes - 35

De nationalité française

Domicilié 20 rue de l'Orangerie - 37390 Mettray

COMMISSAIRES AUX COMPTES

AU 31.12.2015

TITULAIRES

SEC BURETTE

Renouvelée par l'Assemblée Générale du 8 juin 2012
9 rue Malatiré 76000 Rouen

Société MAZARS

Renouvelée par l'Assemblée Générale du 7 juin 2013
61 rue Henri Regnault 92075 La Défense

SUPLÉANTS

Michel BARBET-MASSIN

Désigné le 8 juin 2012
61 rue Henri Regnault - 92075 La Défense

MONCEY AUDIT

Renouvelé par l'Assemblée Générale du 7 juin 2013
9 rue Malatiré 76000 Rouen

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

LISTE DES BRANCHES D'ASSURANCE PRATIQUÉES EN FRANCE (MÉTROPOLE ET DOM TOM)

Branches	Définition	Date de l'agrément	Début d'exploitation
1	Accidents	27/12/2007	27/12/2007
1a	Prestations forfaitaires	27/12/2007	27/12/2007
1b	Prestations indemnitaires	27/12/2007	27/12/2007
1c	Combinaisons	27/12/2007	27/12/2007
1d	Personnes transportées	27/12/2007	27/12/2007
4	Corps de véhicules ferroviaires	27/12/2007	27/12/2007
6	Corps de véhicules maritimes, lacustres et fluviaux	27/12/2007	27/12/2007
7	Marchandises transportées	27/12/2007	27/12/2007
8	Incendie et éléments naturels	27/12/2007	27/12/2007
	Incendie		
	Explosion		
	Tempête		
	Éléments naturels autres que la tempête		
	Énergie nucléaire		
	Affaissement de terrain		
9	Autres dommages aux biens	27/12/2007	27/12/2007
12	Responsabilité civile véhicules maritimes, lacustres et fluviaux	27/12/2007	27/12/2007
13	Responsabilité civile générale	27/12/2007	27/12/2007
16	Pertes pécuniaires diverses	27/12/2007	27/12/2007
18	Assistance	27/12/2007	27/12/2007

LISTE DES AUTRES PAYS OÙ LA SOCIÉTÉ EXERCE SON ACTIVITÉ EN RÉGIME D'ÉTABLISSEMENT OU EN LIBRE PRESTATION DE SERVICES

Néant.

LISTE DES CONTRATS TYPES D'ASSURANCE DIRECTE DONT LA COMMERCIALISATION A COMMENCÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

EFFECTIF MOYEN ANNUALISÉ DU PERSONNEL SALARIÉ POUR L'EXERCICE 2015

Personnel Bureaux	
Personnel de Direction	0
Cadres	110,25
Employés	61,08
TOTAL	171,33
Personnel Siège	
Personnel de Direction	0
Cadres	2,58
Employés	22,08
TOTAL	24,67
TOTAL GÉNÉRAL	195,99

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'exercice 2015 a été marqué par un contexte économique toujours difficile qui a vu une diminution du nombre de création d'entreprise ainsi qu'une augmentation du nombre de cessation.

Nous avons pu constater cependant, une augmentation significative du nombre de demandes d'assurances formulées auprès d'Inter Mutuelles Entreprises qui a progressé de 30 % dont 40 % ont trouvé leur origine dans le réseau Macif.

Le nombre de contrats nouveaux s'est élevé quant à lui à 15 801, soit une augmentation de 9,29 %.

Le portefeuille de contrats s'élève à 100 867, soit une progression de 0,70 %.

En ce qui concerne la sinistralité, celle-ci s'est caractérisée par une baisse de la fréquence à hauteur de 21,32 %, semblable baisse est également constatée au niveau de la charge du sinistre (34 155 771 €), en diminution de 38,49 %.

Il est à noter cependant un nombre toujours élevé de sinistre incendie, bien qu'en régression par rapport à l'exercice 2014.

Le montant des frais généraux a diminué de 4,1 %.

ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'augmentation significative du nombre de demandes d'assurances constatées lors de l'exercice 2015, devrait se traduire par une augmentation du montant des cotisations acquises.

Conjointement, une réflexion commune entre Matmut et Macif est menée afin de déterminer les moyens d'acquiescer un développement plus soutenu sur le marché des entreprises.

Par ailleurs le maintien des règles de souscription et de gestion devrait permettre le maintien d'un résultat technique bénéficiaire.

En ce qui concerne Inter Mutuelles Solutions, qui est une société de courtage en assurances dont l'objet est de rechercher sur le marché des offres d'assurance, permettant de satisfaire les besoins des clients d'Inter Mutuelles Entreprises quant aux garanties, que celle-ci pour des motifs divers, ne souscrit pas.

Sont ainsi principalement concernées, les couvertures relevant des domaines suivants :

- Responsabilité civile Professionnelle des entreprises du bâtiment,
- Responsabilité civile relevant du statut de mandataire social,
- Responsabilité civile encourue par certaines professions relevant d'un régime particulier.

L'ensemble des commissions versées à Inter Mutuelles Solutions par les diverses compagnies souscriptrices s'élèvent à 493 378 €.

Perspective d'avenir :

L'augmentation du volume d'activité constatée devrait connaître une accentuation durant l'exercice 2016 et ce, du fait d'une connaissance plus approfondie des possibilités offertes par Inter Mutuelles Solutions dans les réseaux Matmut et Macif.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant de la filiale **Inter Mutuelles Solutions**, nous vous avons présenté son activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au Bilan.

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a pris le contrôle de la société **Inter Mutuelles Solutions** anciennement dénommée Macifilia Courtage.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Néant

PRISES DE CONTRÔLE

Nous vous rappelons que notre société contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce la société **Inter Mutuelles Solutions**, Société par Action Simplifiée unipersonnelle au capital de 37 000 €, dont le Siège social est situé à Rouen (76100) 66 rue de Sotteville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rouen sous le numéro 441 770 294.

Cette société est détenue à 100 % par notre société.

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Néant.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2015, le capital social est détenu à hauteur de 60 % par Matmut et 40 % par Macif.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Néant.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DE LEURS FOURNISSEURS OU DE LEURS CLIENTS

Les articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce sont inapplicables en raison du règlement comptant des dettes fournisseurs par **Inter Mutuelles Entreprises**.

EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS D'INTER MUTUELLES ENTREPRISES (Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros)

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2015 :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 60 242 K€ contre 59 625 K€, l'exercice précédent,

- la charge de sinistres s'est élevée à 27 588 K€ contre 48 961 K€, l'exercice précédent,
- le résultat technique de l'exercice est bénéficiaire de 9 130 K€, il était bénéficiaire de 2 700 K€ l'exercice précédent,
- après prise en compte de la part des produits de placement rémunérant le capital et de l'impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 7 609 K€ contre un bénéfice de 8 374 K€, l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le tableau faisant apparaître les résultats de votre société aux cours des cinq derniers exercices est joint en **Annexe I**.

EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS D'INTER MUTUELLES SOLUTIONS (Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros K€)

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2015 :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 493 K€ contre 500 K€ au titre de l'exercice précédent,
- la charge d'exploitation s'est élevée à 459 K€ contre 375 K€ au titre de l'exercice précédent,
- le résultat d'exploitation de l'exercice est bénéficiaire de 40 K€, il était bénéficiaire de 124 K€ au titre de l'exercice précédent.
- Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 28 K€ contre un bénéfice de 126 K€ au titre de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 7 608 505,13 € de la manière suivante :

- dotation au poste « Réserve de sécurité » : 3 602 217,13 €,
- à titre de distribution de dividendes : 4 006 288 €.

Le dividende unitaire est donc de 1,76 €.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts.

AFFECTATION DE LA RÉSERVE DE CAPITALISATION

À compter du 1^{er} janvier 2016, la réserve de capitalisation disparaît.

Conformément aux dispositions du décret du 7 mai 2015 pris en application de l'ordonnance du 2 avril 2015, nous vous proposons de prendre acte de l'affectation de cette réserve s'élevant à 12 606 161,54 € au poste « Autres réserves ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	REVENUS ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT		REVENUS NON ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2014	Néant	Néant	Néant
Année 2013	150,70 €	Néant	31 185 159,30 €
Année 2012	38,50 €	Néant	7 967 011,50 €

DÉPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON-DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 13 305 €.

La charge d'impôt sur les sociétés correspondante (au taux de 34,43 %) s'élève à 4 580 €.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

• Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 4 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société

Directoire

M. Bernard SCAGLIOTTI	Président du Directoire
M. Bertrand BÉTIN	Membre du Directoire
M. Jean-Philippe DOGNETON	Membre du Directoire
M. Nicolas GOMART	Membre du Directoire
M. Thierry MASSON	Membre du Directoire

Conseil de Surveillance

M. Daniel HAVIS	Président du Conseil de Surveillance
M ^{me} Élisabeth HAVIS	Membre du Conseil de Surveillance
M. Olivier ARLÈS	Membre du Conseil de Surveillance
M. Marc BEUROIS	Membre du Conseil de Surveillance
M. Patrick BROTHIER	Membre du Conseil de Surveillance
M. Frédéric CHANNAC	Membre du Conseil de Surveillance
M. Jean-Martin COHEN SOLAL	Membre du Conseil de Surveillance
M. André GEFFARD	Membre du Conseil de Surveillance
M. Philippe PERRAULT représentant la Macif	Membre du Conseil de Surveillance
M. Bertrand RAUX	Membre du Conseil de Surveillance

CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos Commissaires aux comptes.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

• Mandats en cours

Le Directoire examine la situation des mandats des membres du Conseil de Surveillance et constate qu'aucun des mandats n'est parvenu à son terme.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Directoire

ANNEXE 1

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Chiffres en milliers d'euros

Nature des indications	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011
1- Capital en fin d'exercice					
Capital social	22 763	22 763	22 763	22 763	22 763
Nombre des actions ordinaires existantes	2 276 300	2 276 300	2 276 300	2 276 300	2 276 300
Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par convention d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes (opérations brutes de réassurance)	60 242	59 625	71 232	71 073	68 424
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	11 414	16 093	7 761	14 056	17 670
Impôts sur les bénéfices	3 233	7 035	2 868	3 980	6 687
Participation des salariés due au titre de l'exercice	330	456	405	358	320
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 609	8 374	3 785	9 533	10 528
Résultat distribué		0	31 185 ⁽¹⁾	7 967	0
3 - Résultat par action					
Résultat après impôts, mais avant participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,59	3,98	2,15	4,43	4,82
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,34	3,68	1,66	4,19	4,63
Dividende attribué à chaque action		0	13,70	3,50	0
4 - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	196	191	164	170	169
Montant de la masse salariale de l'exercice	8 285	8 896	7 116	7 102	7 091
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	4 497	4 465	3 642	3 811	3 768

⁽¹⁾ Les résultats distribués en 2013 correspondent à un dividende exceptionnel prélevé sur les réserves.

ANNEXE 2

DIRECTOIRE

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR BERNARD SCAGLIOTTI		
Société	Forme juridique	Mandats
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Président du Directoire
Matmut	SAM	Directeur Général Adjoint Groupe
Matmut Solutions	SARL	Gérant - Fin mandat 2015
Inter Mutuelles Solutions	SAS	Président Président du Comité Stratégique
Matmut Mutualité Livre III	Mutuelle Livre III	Administrateur
VIANA	SGAM	RP Inter Mutuelles Entreprises au CA
MutRé SA	SA	Vice-Président
MutRé Union	Union	Trésorier
MFPASS	Union	Administrateur et Secrétaire Général Adjoint
GHMF	GIE	Administrateur
GAREAT	GIE	Administrateur
GATS	GIE	Administrateur
GETREM		Administrateur
GTAM		Représentant Matmut au CA
Fondation Paul Bennetot	Fondation	Représentant Matmut au Comité de Gestion

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR BERTRAND BÉTIN		
Société	Forme juridique	Mandats
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Directoire
Macif	SAM	Directeur Adjoint Groupe
Inter Mutuelles Solutions	SASU	Membre du Comité Stratégique
IDMACIF	SAS	Président du Directoire
MACIFIN'	SAS	Membre du Directoire
Macif Avantages et Services	SAS	Président du Conseil d'Administration
Sécurimut	SAS	Membre du Conseil de Surveillance

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JEAN-PHILIPPE DOGNETON

Société	Forme juridique	Mandats
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Directoire
Macif	SAM	Directeur Général Délégué
Macifilia	SA	Directeur Général
Inter Mutuelles Solutions	SASU	Membre du Comité Stratégique
Themis	SA	Administrateur
IMA	SA à Directoire	Président du Comité Stratégique
IDMACIF	SAS	Membre du Directoire
FGAO	Fonds de Garantie	Administrateur et Membre du Comité d'Audit
GEMA	Syndicat professionnel	Président de la Commission Technique de Réassurance Membre de la Commission Technique Accident
SFEREN	SGAM	Représentant Macif au Comité de Pilotage Membre Macif au Comité Directeur
SFEREN Réparation	SAS	Membre du Comité de Gestion
SFEREN Innovation	SAS	Membre du Comité d'Investissement
DARVA	SA	Vice-Président et Membre du Conseil de Surveillance

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR NICOLAS GOMART

Société	Forme juridique	Mandats
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Directoire
Matmut	SAM	Directeur Général
Matmut Développement	SAS	Directeur Général
VIANA	SGAM	RP Matmut <i>Vie</i> au CA
SFEREN Innovation	SAS	Président Membre du Comité d'Investissement Membre du Collège de Surveillance
MutRé SA	SA	Administrateur
Allan Beker	SAS	Président du Comité de Surveillance
SA Foncière de Lutèce	SA	RP Matmut au Conseil d'Administration
Zencap Asset Management	SAS	Président du Conseil de Surveillance
IMA	SA	RP Matmut au Conseil de Surveillance
OFI Asset Management	SA	RP Matmut au Conseil d'Administration
OFI Holding	SA	RP Matmut au Conseil d'Administration
OFI Lux	SA Luxembourgeoise	Administrateur
Phenix Aviation	SA	Président du Conseil d'Administration
Infravia Capital Partners	SAS	Membre du Collège de Surveillance
Inter Mutuelles Solutions	SASU	Membre du Comité Stratégique
SCI La Salle	SCI	Gérant
SCI Lancereaux	SCI	Gérant
SCI MPI	SCI	Gérant
FNMF	Fédération	Administrateur au titre de <i>Matmut Mutualité</i>
UGM Ociane-Matmut	UGM	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR THIERRY MASSON

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Président du Directoire
Matmut	SAM	Directeur Général Délégué
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Directoire
Inter Mutuelles Solutions	SASU	Membre du Comité Stratégique
IMA	SA	Membre du Conseil de Surveillance
Équasanté	SAS	Administrateur
Mutex	SA	Membre du Conseil de Surveillance
OFI GP	SA	RP Matmut au Conseil de Surveillance
Matmut Mutualité Livre III	Mutuelle Livre III	Administrateur
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Directeur Général
UGM Ociane-Matmut	UGM	Administrateur
VIANA	SGAM	RP Matmut Mutualité au Conseil d'Administration

CONSEIL DE SURVEILLANCE

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR DANIEL HAVIS		
Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Président du Conseil de Surveillance
AMF Assurances	SA à Directoire	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Président du Conseil de Surveillance
Matmut Protection Juridique	SA à Directoire	Président du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Président
Matmut Développement	SAS	Président
Matmut Immobilier	SASU	Président
Matmut Location Véhicules	SASU	Président
Matmut Mutualité	Mutuelle Livre II	Président du Conseil d'Administration
Matmut Mutualité Livre III	Mutuelle Livre III	Président du Conseil d'Administration
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Président du Conseil d'Administration
IMA	SA à Directoire	Président du Conseil de Surveillance
IMA GIE	GIE	Représentant Matmut à l'Assemblée des Membres
MutRé SA	SA	Administrateur
Allan Beker	SA à Directoire	Censeur
OFI Asset Management	SA	Vice-Président du Conseil d'Administration
OFI Holding	SA	Président Directeur Général
Ofivalmo Partenaires	SA à Directoire	RP Matmut au Conseil de Surveillance
Ofimalliance	SA	RP OFI Asset Management au Conseil d'Administration
Phenix Aviation	SA	RP Matmut Développement au Conseil de Surveillance
Visaudio	SAS	RP FNMF au Conseil de Surveillance
VIANA	SGAM	Président du Conseil d'Administration
SFEREN	SGAM	Président du Conseil d'Administration
FNMF	Fédération	Vice-Président
UTMIF	Union de mutuelles	Administrateur
MFPass	Union	Administrateur et 1 ^{er} Vice-Président du Bureau exécutif
UGM Ociane-Matmut	UGM	Président du Conseil d'Administration
Ociane	Mutuelle Livre II	Administrateur
Galvani	SCI	Gérant
Palais du Congrès de Rouen	SCI	Gérant
Géricault	SCI	Gérant
Maupassant	SCCV	Gérant
Flaubert	SCCV	Gérant
Corneille	SCCV	Gérant
Boeildieu	SCCV	Gérant
GEMA	Syndicat	Suppléant à la Commission exécutive
Cooptimut	SA coopérative	RP Mutualité Française - censeur
Visaudio Union	Union de mutuelles	RP Mutualité Française au CS

MANDATS ET FONCTIONS DE MADAME ÉLISABETH HAVIS

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
AMF Assurances	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut Protection Juridique	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Directeur Général Adjoint Groupe
Matmut Mutualité Livre III	Mutuelle Livre III	Administrateur
Mutlog	Mutuelle Livre II	Administrateur
Mutlog Garanties	Mutuelle Livre II	Administrateur
VIANA	SGAM	Représentant AMF Assurances au Conseil d'Administration
SFEREN Innovation	SAS	Membre du Comité d'Investissement
Fondation de la Sécurité Routière	Fondation	Membre Personnalité Qualifiée du Conseil d'Administration

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR OLIVIER ARLÈS

Société	Forme juridique	Mandats
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Macif	SAM	Directeur Général Adjoint Groupe
Compagnie Foncière Macif	SAS	Administrateur
Foncière de Lutèce	SA	RP Macif Participations Administrateur
Macif Mutavie Finance	GIE	Administrateur unique
Macifimo	SAS	Président du Conseil d'Orientation
Maurel et Prom International	SA	RP Macif Administrateur - Fin de mandat décembre 2015
Mutavie	SE	Membre du Directoire
New Alpha Asset Management (N2AM)	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
OFI Asset Management	SA	Membre du Conseil de Surveillance
OFI Holding	SA	Administrateur
OFI Investment Solutions	SAS	RP Macif Membre Collège de Surveillance
OFI Lux	SA	Administrateur
OFI MGA	SASU	RP Macif Membre du Comité de Surveillance
Ofivalmo Partenaires	SA	RP Macif Membre du Conseil d'Administration
Sécurimut	SA	Membre du Conseil de Surveillance
SFEREN Innovation	SAS	Membre du Comité d'Investissement
Siem	SAS	Membre du Comité de Direction
SIIL	SAS	Membre du Comité de Direction

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR MARC BEUROIS

Société	Forme juridique	Mandats
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Macif	SAM	Administrateur
Macif Mutualité	Mutuelle Livre II	Administrateur
UR MFMP		Administrateur
Macifilia		Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR PATRICK BROTHIER

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut Protection Juridique	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Administrateur
Matmut Mutualité	Mutuelle Livre II	Administrateur
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Administrateur
ADREA Mutuelle	Mutuelle	Président
Union ADREA	Union Mutualiste	Vice-Président
Mutex Union	Union Mutualiste	Président
Mutex	SA	Membre du Conseil de Surveillance
MutRé	SA	Président
FNMF	Fédération Mutualiste	Trésorier Général
OFI Partenaires	SA	Vice-Président
Solead	UGM Mutualiste	Administrateur
Chorum	Mutuelle	Administrateur
Mutualité Française Allier SSAM	Mutuelle Livre III	Vice-Président

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR FRÉDÉRIC CHANNAC

Société	Forme juridique	Mandats
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
SFEREN Innovation	SAS	1 ^{er} Vice-Président Membre du Collège de Surveillance
Gestion Services et Tiers-Payants	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
Mutavie	SE	Président du Directoire
MACIF'IN	SAS	Président du Directoire
OFI Asset Management	SA	Censeur
Socram Banque	SA	RP Macif Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR JEAN-MARTIN COHEN SOLAL

Société	Forme juridique	Mandats
Matmut Vie	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut Protection Juridique	SA à Directoire	RP FNMF au Conseil de Surveillance
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Administrateur
Matmut Mutualité	Mutuelle Livre II	Administrateur
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Administrateur
OFI Mandats	SA à Directoire	Censeur
Le Monde – Société Claude Bernard Participations	SA	Membre du Conseil d'Administration
École Européenne de Chirurgie	SA	Membre du Conseil d'Administration
AMPP Viala	Association	Membre du Conseil d'Administration
SFEREN Innovation	SAS	Membre du Collège de Surveillance

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR ANDRÉ GEFFARD

Société	Forme juridique	Mandats
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	Membre du Conseil de Surveillance
Matmut Protection Juridique	SA à Directoire	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Matmut	SAM	Vice-Président du Conseil d'Administration
Matmut Mutualité	Mutuelle	Vice-Président du Conseil d'Administration
Matmut Mutualité Livre III	Mutuelle Livre III	Vice-Président du Conseil d'Administration
Matmut Santé Prévoyance	Mutuelle Livre II	Vice-Président du Conseil d'Administration
SFEREN	SGAM	Administrateur
MutRé	SA	RP Matmut au Conseil d'Administration
OFI Holding	SA	RP Matmut Vie au Conseil d'Administration
UTMIF	Union	Président
Ociane	Mutuelle Livre II	Administrateur
UGM Ociane-Matmut	UGM	Trésorier

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR PHILIPPE PERRAULT

Société	Forme juridique	Mandats
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	RP Macif au Conseil de Surveillance
Macif	SAM	Vice-Président
Macif	SGAM	Administrateur
Macif Participations	SAS	Administrateur
SFEREN	SGAM	Administrateur
SFEREN Innovation	SAS	Membre du Collège de Surveillance
Macifilia	SA	RP Macif Administrateur
ID Macif	SAS	Président du Conseil de Surveillance
FINORPA Financement	SAS	RP Macif Participations Administrateur
Caisse Solidaire du Nord	SA	RP Macif Participations Administrateur
Finovam	SAS	Censeur pour Macif Participations
IMA	GIE	Membre du Conseil de Surveillance
Télés Nord-Pas-de-Calais	SA	RP Macif Participations Censeur
Serena	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
BPCE Assurances	SA	Administrateur

MANDATS ET FONCTIONS DE MONSIEUR BERTRAND RAUX

Société	Forme juridique	Mandats
Inter Mutuelles Entreprises	SA à Directoire	RP Macif au Conseil de Surveillance
Macif	SAM	Administrateur
Macif Région Sud-Ouest Pyrénées	SAM	Président
Crédit Coopératif Midi-Pyrénées	Société Coopérative Anonyme	Membre du Comité Régional

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels Inter Mutuelles Entreprises, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe qui expose les conséquences éventuelles du contrôle fiscal dont faisait l'objet la société.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 3-1a « Actifs – Autres placements » de l'annexe aux comptes décrit les principes et les modalités de mise à jour des évaluations et des dépréciations des placements et des instruments dérivés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place relatif au recensement des expositions directes et indirectes et le dispositif mis en place pour les apprécier,

ainsi que les modalités de valorisation et les dépréciations de certains instruments financiers et nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information fournie dans les notes mentionnées ci-dessus.

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans la note 3-1b « Passif – Provisions techniques » de l'annexe aux comptes.

Nous avons examiné les hypothèses retenues dans les modèles de calcul utilisés, au regard notamment de l'expérience de la société et de son environnement réglementaire et économique, ainsi que la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Rouen et à Courbevoie,
le 9 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes
SEC BURETTE, Alain BURETTE
MAZARS, Pascal PARANT

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article L. 225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

CONVENTION AVEC MATMUT

- **Date du Conseil de Surveillance**

18 décembre 2014

- **Membres du Conseil de Surveillance concernés**

- Monsieur Daniel HAVIS,
- Monsieur Patrick BROTHIER,
- Monsieur Jean-Marie DELAUNAY,
- Monsieur Étienne CANIARD.

- **Nature**

Contrat de licence de marque entre **Matmut** et **Inter Mutuelles Entreprises**.

- **Modalités**

Matmut a consenti à titre non exclusif et gracieux à **Inter Mutuelles Entreprises** les licences des marques communautaires verbale « **Matmut** » et figurative (carte de France).

Le contrat de licence de marque a pris effet le 1^{er} janvier 2015 pour une durée de 10 ans, il a été signé le 19 décembre 2014.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Rouen et à Courbevoie,
le 9 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes
SEC BURETTE, Alain BURETTE
MAZARS, Pascal PARANT

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115-4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en application de l'article L. 225-115-4° du Code de Commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux Comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à **839 965,70 €** avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115-4° du Code de Commerce.

Fait à Rouen et à Courbevoie,
le 9 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes
SEC BURETTE, Alain BURETTE
MAZARS, Pascal PARANT



Inter Mutuelles Entreprises



COMPTES SOCIAUX

ARRÊTÉS

AU 31.12.2015

COMpte DE RÉSULTAT

AU 31.12.2015 EN MILLIERS D'EUROS

I - Compte technique		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2015	Opérations nettes 2014	
1	Primes acquises	60 101	7 073	53 028	50 675	
1a	Primes	+	60 242	7 073	53 169	50 449
1b	Variation des primes non acquises	+/-	-141		-141	226
2	Produits des placements alloués	+	2 652		2 652	3 097
3	Autres produits techniques	+	139		139	198
4	Charges des sinistres		-27 588	-535	-27 053	-31 543
4a	Prestations et frais payés	-	-41 955	-13 193	-28 762	-28 035
4b	Charges des provisions pour sinistres	+/-	14 367	12 658	1 709	-3 508
5	Charges des autres provisions techniques	+/-	-1 154		-1 154	-435
6	Participations aux résultats	-				
7	Frais d'acquisition et d'administration		-18 028	-741	-17 287	-18 173
7a	Frais d'acquisition	-	-16 771		-16 771	-17 625
7b	Frais d'administration	-	-1 257		-1 257	-1 125
7c	Commissions reçues des réassureurs	+		-741	741	577
8	Autres charges techniques	-	-1 774		-1 774	-2 089
9	Variation de la provision pour égalisation	+/-	579		579	970
RÉSULTAT TECHNIQUE			14 927	5 797	9 130	2 700

II - Compte non technique		Opérations 2015	Opérations 2014
1	Résultat technique	9 130	2 700
3	Produits des placements	5 193	10 140
3a	Revenus des placements	3 734	3 938
3b	Autres produits des placements	241	226
3c	Profits provenant de la réalisation de placements	1 218	5 976
5	Charges des placements	-715	-5 286
5a	Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-257	-245
5b	Autres charges des placements	-129	-129
5c	Pertes provenant de la réalisation des placements	-329	-4 912
6	Produits des placements transférés	-2 652	-3 097
7	Autres produits non techniques	78	11 408
8	Autres charges non techniques	-1	0
9	Résultat exceptionnel	139	0
9a	Produits exceptionnels	144	
9b	Charges exceptionnelles	-5	
10	Participation des salariés	-330	-456
11	Impôt sur les bénéfices	-3 233	-7 035
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		7 609	8 374

Les rubriques 2. et 4. ne sont pas présentées car elles concernent l'assurance vie.

BILAN

AU 31.12.2015 EN MILLIERS D'EUROS

Actif	2015	2014
1 Capital souscrit non appelé		
2 Actifs incorporels	111	110
3 Placements	101 080	125 832
3a Terrains et constructions	4 800	2 266
3b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	511	
3c Autres placements	95 769	123 566
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
5 Part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques	30 481	43 139
5a Provisions pour primes non acquises		
5d Provisions pour sinistres	30 481	43 139
5f Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes		
5g Provisions d'égalisation		
5i Autres provisions techniques		
6 Créances	19 347	5 787
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 268	1 034
6aa Primes restant à émettre	175	403
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	1 093	631
6b Créances nées d'opérations de réassurance	11 809	4 284
6c Autres créances	6 270	469
6ca Personnel		
6cb État, organismes de Sécurité sociale, collectivités publiques	2 337	43
6cc Débiteurs divers	3 933	426
6d Capital appelé non versé		
7 Autres actifs	3 956	150
7a Actifs corporels d'exploitation	130	119
7b Comptes courants et caisse	3 826	31
7c Actions propres		
8 Comptes de régularisation - Actif	2 095	2 897
8a Intérêts et loyers acquis non échus	1 513	2 261
8b Frais d'acquisition reportés	39	0
8c Autres comptes de régularisation	543	636
TOTAL DE L'ACTIF	157 070	177 915

Les rubriques 4, 5b, 5c, 5e, 5h et 5j ne sont pas présentées car elles concernent l'assurance vie.

Passif	2015	2014
1 Capitaux propres	57 024	49 271
1a Capital social	22 763	22 763
1b Primes liées au capital social		
1c Écarts de réévaluation		
1d Autres réserves	26 652	18 134
1e Report à nouveau		0
1f Résultat de l'exercice	7 609	8 374
2 Passifs subordonnés		
3 Provisions techniques brutes	83 332	96 984
3a Provisions pour primes non acquises	141	0
3d Provisions pour sinistres	68 434	82 801
3f Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes		
3g Provisions pour égalisation	1 517	2 096
3i Autres provisions techniques	13 240	12 087
5 Provisions	653	786
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires	875	2 261
7 Autres dettes	14 843	28 240
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 995	4 426
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	300	576
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers des établissements de crédit	4 483	2 846
7e Autres dettes	6 065	20 392
7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus		
7ec Personnel	2 315	2 269
7ed État, organismes de Sécurité sociale, collectivités publiques	2 585	6 448
7ee Créanciers divers	1 164	11 675
8 Comptes de régularisation - Passif	343	373
TOTAL DU PASSIF	157 070	177 915

Les rubriques 3b, 3c, 3e, 3h et 4 ne sont pas présentées car elles concernent l'assurance vie.

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

AU 31.12.2015 EN MILLIERS D'EUROS

	2015	2014
1 Engagements reçus		
2 Engagements donnés	606	758
2a Avals, cautions et garanties de crédit donnés		
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	606	758
2d Autres engagements donnés		
3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	64 039	71 455
4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution		
5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
7 Encours d'instruments financiers à terme		

La rubrique 7 n'est pas détaillée puisque sans objet.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

AU 31.12.2015

Inter Mutuelles Entreprises (anciennement Matmut Entreprises) a démarré son activité au 01/01/2007 suite à un apport partiel d'actif de la Matmut, pour les branches d'activités afférentes aux risques des professionnels.

L'assurance et la coassurance des risques professionnels constituent l'activité principale de l'entreprise.

FAITS MARQUANTS, PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En 2015, Inter Mutuelles Entreprises a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les exercices 2012 et 2013, diligentée par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI).

La notification de redressement reçue le 21 décembre 2015 fait ressortir les chefs de redressements suivants :

- Remise en cause des modalités de détermination des Provisions pour Sinistres À Payer (PSAP) tardifs

Il est utilisé sur certains segments de garanties une méthode statistique pour déterminer nos PSAP à intégrer dans les comptes. À l'estimation obtenue est appliquée une marge de risque (VAR 75). Ainsi, l'incertitude de se tromper est réduite à une chance sur quatre.

Lorsque ce résultat est supérieur à la provision « Gestion », une provision pour tardifs est alors passée en charge complémentaire dans nos comptes sociaux.

La DVNI redresse la marge de risque incluse dans les provisions pour tardifs. Elle soutient que la méthode appliquée doit se rapprocher du Best Estimate (une chance sur deux de se tromper).

- Remise en cause des modalités de détermination de nos Provisions pour Frais de Gestion Sinistres (PFGS)

Les PFGS sont estimées avec un taux d'inflation de 3,5 % ainsi qu'une pondération appliquée sur les actes de gestion en fonction de l'ancienneté de survenance du sinistre et de sa durée attendue ; sous-entendu en fonction de la complexité de l'acte de gestion, du temps passé à le réaliser et donc in fine de son coût.

La DVNI remet en cause la prise en compte de ces deux paramètres.

Ces redressements conduisent à majorer la base d'imposition à l'impôt sur les sociétés de 5 816 K€ pour l'exercice 2012 et à la minorer de 1 047 K€ pour l'exercice 2013.

La société entend contester ces redressements et est confiante dans la justesse de ses provisions calculées antérieurement. La charge d'impôt correspondante à la notification de redressement initiale n'est donc pas comptabilisée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

2 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

3 - RÉFÉRENTIEL, PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994 modifiant le Code des Assurances en vue de la transposition de la directive n° 91-674 CEE concernant les comptes sociaux et les comptes consolidés des entreprises d'assurance.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles spécifiques au cadre des assurances et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3 - 1. POSTES DU BILAN

3 - 1a. ACTIF

► Actifs incorporels

Ce poste comprend essentiellement :

- des logiciels acquis par l'entreprise qui font l'objet d'un amortissement sur 12 mois,
- un fonds de commerce correspondant à l'achat d'un fichier client à Macif,
- deux dépôts de marque « Inter Mutuelles Entreprises » et « Inter Mutuelles Solutions ».

► Terrains et constructions

Néant.

► Sociétés Civiles Immobilières

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

La valeur de réalisation des SCI est déterminée à partir de la formule suivante :

- fonds propres de la SCI plus la valeur d'expertise moins la valeur nette comptable de ses actifs. L'ensemble de ce calcul est proratisé en fonction du nombre de parts détenues par Inter Mutuelles Entreprises.

► Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

Ils sont enregistrés à leur prix de revient y compris les frais engagés pour leur acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions...).

Les actions non-cotées sont valorisées une fois par an à partir de leurs comptes annuels sur la base de leurs fonds propres nets. Cependant si une valeur plus économique est disponible (prix de transaction, évaluation par un cabinet externe), cette dernière sera privilégiée.

Une provision est constituée dès que son évaluation est inférieure d'au moins 20 % à son prix de revient.

► Autres placements

Les placements financiers sont enregistrés à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition). Les obligations sont inscrites à leur valeur pied de coupon.

• Actifs amortissables (R. 332-19)

Conformément à l'article R. 332-19 du Code des Assurances, la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement des valeurs mobilières à revenu fixe est amortie et rapportée au résultat sur la durée restante à courir jusqu'à la date de remboursement (surcote/décote).

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

• Autres actifs (R. 332-20)

En fin d'exercice, les valeurs de réalisation des actions et autres titres à revenu variable sont déterminées selon les règles définies à l'article R. 332-20-1 du Code des Assurances, sur la base des dernières cotations ou derniers prix de rachat publiés. Elles peuvent s'écarter sensiblement des prix auxquels seraient effectivement réalisées les transactions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés.

► Méthode générale pour la détermination de la provision pour dépréciation à caractère durable

• Placements mobiliers

Une provision pour dépréciation durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif R. 332-20 présente au 31 décembre de l'année une moins-value latente de plus de 20 % au cours des six derniers mois. La PDD calculée représente l'écart entre le prix de revient du titre et sa valeur de recouvrement estimée à un horizon de détention donné.

En effet, pour chaque valeur sujette à provision, un potentiel d'appréciation raisonnable à moyen terme

est estimé permettant de définir, en fonction du profil de chaque titre, la valeur de recouvrement qui sera prise en compte dans le calcul de cette provision. Ce potentiel est estimé en fonction d'un horizon de détention et des performances annuelles anticipées.

Lorsqu'un titre était déjà provisionné à la clôture précédente et que son cours actuel n'a pas encore atteint sa valeur de recouvrement, la PDD est conservée. Si le cours a dépassé sa valeur de recouvrement, la PDD est ajustée au montant de la moins-value latente résiduelle.

• Placements immobiliers

• Biens immobiliers de placement détenus en direct

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsqu'un actif immobilier présente une valeur nette comptable minorée de 20 % supérieure à sa valeur d'expertise. Toutefois, la minoration de 20 % ne s'applique pas aux biens pour lesquels une cession à court ou moyen terme est envisagée.

La PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et le maximum de la valeur de rendement ou de la valeur d'expertise du bien.

• Sociétés Civiles Immobilières de placement

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI est inférieure au prix d'achat de la part sociale minoré de 20 %.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'expertise des immeubles moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

• Biens immobiliers d'exploitation

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque pour un actif immobilier, il est survenu un

événement de nature à déprécier le bien (dégradation physique ou de l'environnement du bien).

Dans cette situation, la PDD est égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'expertise du bien.

Dans les autres cas, la valeur nette comptable est supposée égale à la valeur d'usage. Il n'est donc pas constaté de PDD.

• Sociétés Civiles Immobilières d'exploitation

Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée au titre de l'exercice lorsque la valeur de la part de la SCI d'exploitation est inférieure au prix d'achat de la part sociale.

La SCI est valorisée ainsi : montant de la situation nette de la SCI plus valeur d'usage des immeubles (supposée égale à la valeur nette comptable sauf pour des biens qui auraient subi une dégradation physique ou de leur environnement) moins valeur nette comptable des immeubles.

La PDD est égale à la différence entre le prix d'achat des titres et l'estimation des parts sociales ci-dessus.

► Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Néant.

► Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

► Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou de revient (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition).

Ils sont amortis selon les durées et les modes suivants :

Autres matériels	
Durée	5 ans
Mode	Linéaire
Matériels de transport	
Durée	4 ans
Mode	Linéaire
Matériels et mobiliers de bureau	
Durée	5 à 8 ans
Mode	Linéaire
Agencements et installations	
Durée	10 à 15 ans
Mode	Linéaire

► Comptes de banque

Les comptes de banque sont inscrits au bilan pour leur solde en date d'opération.

Les soldes débiteurs sont portés à l'Actif au poste « Comptes courants et caisse ».

Les soldes créditeurs figurent au Passif au poste « Dettes envers les établissements de crédit ».

► Comptes de régularisation Actif

• Frais d'acquisition reportés

Conformément aux dispositions de l'article R. 332-33 du Code des Assurances, la fraction non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charge de l'exercice est inscrite à l'Actif.

3 - 1b. PASSIF

► Capitaux propres

• Réserve de capitalisation

Incluse dans le poste « Autres réserves », la réserve de capitalisation est alimentée par les plus-values de cession nettes d'amortissement actuariel des valeurs amortissables (R. 332-19) autres que les obligations indexées (sauf indexations sur l'indice général des prix).

La constatation de moins-values nettes (prix de vente inférieur à la valeur actuelle du titre conservant le taux historique d'acquisition) entraîne une reprise à due concurrence et dans la limite du montant de la réserve, qui ne peut être négative.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les montants portés ou repris à la réserve de capitalisation sont retraités pour le calcul du résultat fiscal. L'effet de l'impôt sur cette réserve est constaté en mouvementant les charges ou produits non techniques.

► Provisions techniques

Ces provisions sont calculées avant déduction de la part à la charge des réassureurs, qui figure à l'Actif du bilan.

• Provisions pour primes non acquises

Prévues par l'article R. 331-6 du Code des Assurances, ces provisions constatent la part de primes émises se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de cotisations.

Conformément aux dispositions de l'article A.331-16 du Code des Assurances, elles sont calculées contrat par contrat, prorata temporis sur 365 jours.

Les frais d'acquisition relatifs à ces primes non acquises sont inscrits à l'Actif au poste « Frais d'acquisition reportés ».

• Provisions pour Sinistres À Payer

Les Provisions pour Sinistres À Payer sont prévues à l'article R. 331-6 du Code des Assurances et représentent l'estimation, nette de recours à encaisser, du coût futur de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture, déclarés ou non, ainsi que des frais de gestion correspondants.

Tous les sinistres déclarés sont évalués dossier par dossier.

Les sinistres survenus mais non encore déclarés à la date de l'inventaire sont estimés à partir de l'historique statistique.

L'évolution du coût des sinistres déclarés au cours d'exercices antérieurs est prise en compte dans la charge des sinistres de l'exercice et ventilée par exercice de survenance.

La prévision des recours à encaisser s'appuie sur une analyse des cadences de réceptions de fonds et une estimation des taux de recours à l'ultime.

Les frais de gestion provisionnés sont estimés statistiquement sur la base d'une objectivation des actes de gestion. Cette méthodologie repose sur une approche fréquence et coût appliquée aux actes de gestion.

• Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes

Sans objet.

• Provision pour égalisation

Prévue à l'article R. 331-6 du Code des Assurances, cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques dus à des éléments naturels (catastrophes naturelles et autres éléments naturels).

► Autres provisions techniques

• Provisions mathématiques des rentes

Conformément aux dispositions de l'article R. 331-6 du Code des Assurances, ces provisions représentent la valeur actuelle des engagements de l'entité en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

Les provisions sont calculées selon une méthode déterministe, à partir de la table de survie en invalidité TD 88-90 avec un taux d'actualisation de 60 % du TME (taux moyen sur les 24 mois précédant la clôture) plafonné à 3,5 %, soit un taux retenu de 0,77 % pour l'exercice 2015.

Pour les rentes dites « hors loi de 1974 », pour lesquelles les majorations restent à la charge de l'entité, un taux d'indexation fonction du taux de majoration est également appliqué (2,25 %).

Le montant obtenu est majoré d'un taux de frais au titre des frais futurs de gestion. Ce taux de frais correspond aux frais de gestion, spécifiques au service des rentes, projetés suivant la durée du portefeuille des rentes de chaque société du *Groupe Matmut*.

Les frais de gestion futurs projetés sont actualisés au même taux réglementaire sans hypothèse d'inflation future (hormis pour les rentes « hors loi de 1974 »).

• Provision pour risques en cours

Conformément aux dispositions de l'article R. 331-6 du Code des Assurances, cette provision est destinée à couvrir l'excédent de la charge estimée des sinistres (augmentée des frais d'acquisition et d'administration) susceptibles de se produire après la fin de l'exercice, et relatifs à des contrats conclus avant cette date, par rapport aux provisions pour primes non acquises relatives à ces mêmes contrats.

Le calcul est effectué par branche.

Lorsque le rapport Sinistres (y compris frais)/Primes excède 100 % pour l'exercice, une provision pour risques en cours est calculée en appliquant la part du taux qui excède 100 % au montant de la provision pour primes non acquises correspondante.

• Provision pour risque d'exigibilité

Conformément aux dispositions de l'article R. 331-5-1 du Code des Assurances, une provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R. 332-20, à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise d'assurance a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, se trouvent en situation de moins-value latente nette globale.

La dotation est constituée :

- pour le tiers du montant de la moins-value latente nette globale constatée, lorsque l'entreprise, avant dotation à la provision pour risque d'exigibilité, satisfait à la représentation de ses engagements réglementés et à la couverture de l'exigence minimale de marge de solvabilité,
- pour l'intégralité du montant de la moins-value dans les autres cas.

Le décret du 22 décembre 2008 a modifié le cours de référence pour le calcul des plus ou moins-values latentes : cours moyen calculé sur les trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire au lieu du dernier cours de l'exercice.

Le même décret a créé l'article R. 331-5-4 qui permet l'étalement de la dotation à la provision pour risque d'exigibilité sur un maximum de 8 ans.

Cette durée correspondant peu à la durée du passif de l'entité, le principe d'étalement par tiers serait conservé.

• Provisions pour sinistres non encore manifestés

Les articles R. 331-17 et R. 331-18 du Code des Assurances prévoient que les entreprises d'assurance doivent constituer des provisions destinées à faire face aux sinistres non encore manifestés afférents aux garanties décennales de responsabilité civile et aux garanties décennales de dommage aux ouvrages qui devraient se manifester jusqu'à terme de la période couverte par ces garanties.

► Provisions réglementées

• Provision pour investissement

Selon l'article 237 bis A, II du CGI, une provision pour investissement est constituée en franchise d'impôt du fait de la mise en œuvre d'une formule dérogatoire de calcul de la participation des salariés. Cette provision est égale à 50 % du supplément dérogatoire de la réserve spéciale de participation. Elle doit être affectée dans un délai de deux ans suivant l'exercice de sa constitution, à l'acquisition ou à la création d'immobilisations.

La deuxième loi de finances rectificative pour 2012 supprime la possibilité de constituer en franchise d'impôt cette provision. Depuis 2012, il n'est plus constitué de nouvelles provisions pour investissement.

► Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et récessionnaires en représentation d'engagements techniques

Dans le cadre de la réassurance, les engagements des affaires cédées peuvent être représentés par les réassureurs en dépôts espèces. Dans ce cas, la cédante alloue un intérêt annuel calculé à partir de la date de versement de ce dépôt.

3 - 2. POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

► Primes

Les primes acquises correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations, et corrigées de la variation des primes à émettre, nettes d'annulations.

Les primes à émettre et les primes à annuler sont destinées à faire face aux émissions et annulations de primes intervenues après la clôture de l'exercice, et concernant les exercices N et antérieurs. Elles sont évaluées statistiquement sur la base de l'historique des émissions et des annulations, à partir de méthodologies déterministes.

► Allocation des produits de placement

Une quote-part du résultat net de la gestion des placements est transférée au compte de résultat technique au prorata de la part des provisions techniques, nettes de réassurance, dans le total représenté par les capitaux propres (hors réserve de capitalisation), les provisions et les provisions techniques. Pour le calcul de ce prorata, la réserve de capitalisation est incluse dans les provisions techniques.

► Sinistres

Les sinistres sont comptabilisés dans l'exercice de leur survenance.

Les prestations et frais payés, nets de recours encaissés, comprennent les règlements effectués au cours de l'exercice et les frais généraux nécessaires à la gestion des sinistres.

► Règles d'imputation des charges par destination

Les frais généraux sont ventilés par destination selon les principes suivants :

- les charges qui concernent une seule destination sont imputées directement,
- les charges qui concernent plusieurs destinations sont imputées sur la base de clefs de répartition basées sur des critères quantitatifs, appropriés et contrôlables,
- les charges qui ne sont imputables à une destination ni directement, ni par l'application d'une clef de répartition, sont imputées au poste « Autres charges techniques ».

Les frais généraux sont constitués de :

- charges directes,
- commissions de placements allouées à **Matmut** pour l'acquisition des contrats,
- frais facturés par le groupement de fait constitué entre **Matmut**, **Inter Mutuelles Entreprises**, **Matmut Vie**, **Matmut Protection Juridique**, **AMF Assurances**, **Matmut Mutualité** et **Matmut Santé Prévoyance**.

Ce groupement met à disposition de ses membres des moyens matériels et humains en matière de :

- services support (notamment relevant des Directions Comptabilité/Finances, Ressources Humaines et Relations Sociales, Informatique, Moyens Généraux et Immeubles),
- services métiers (gestion des sinistres et administration des contrats...).

Les frais sont répartis entre les membres du groupement sur la base d'unités d'œuvre représentatives de l'activité correspondante. Ces modalités de répartition ont été validées par la Direction de la Législation Fiscale en juillet 2007.

► Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition représentent les frais de fonctionnement des services de production. Ils sont

présentés nets de frais d'acquisition reportés (inscrits à l'Actif au poste « Comptes de régularisation »).

Les frais d'administration englobent les frais de fonctionnement des services chargés de la surveillance du portefeuille, de la réassurance, ainsi que le coût de recouvrement des cotisations et les frais de contentieux liés.

► Réassurance

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités en vigueur.

► Produits des placements

Les revenus des placements comprennent les intérêts et les loyers de l'exercice (y compris les chargements nets effectués au titre de la prime/décote), ainsi que les dividendes perçus au cours de l'exercice.

La fraction correspondant aux intérêts et loyers courus est inscrite pour contrepartie à l'Actif en « Compte de régularisation ».

Les plus ou moins-values provenant de la réalisation des valeurs mobilières sont déterminées selon la méthode Premier Entré – Premier Sorti (FIFO). Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation.

Pour les obligations et autres titres à revenu fixe, le profit correspondant à la différence entre le prix de cession et la valeur actuelle du titre fait l'objet d'une dotation à la réserve de capitalisation (cf. § Capitaux propres).

► Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le dispositif du Crédit Impôt Compétitivité Emploi permet de bénéficier depuis 2013 d'un crédit d'impôt égal à 6 % des salaires versés à l'exclusion des rémunérations supérieures à 2,5 SMIC. Cette mesure vise à améliorer la compétitivité à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de

prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Les produits de ce crédit d'impôt ont été utilisés principalement pour conserver la compétitivité des produits distribués par **Inter Mutuelles Entreprises** et maintenir au sein du *Groupe Matmut* le niveau d'embauche en CDI et un engagement de formation important.

3 - 3. ENGAGEMENTS HORS BILAN

L'entité a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur.

Les titres reçus en nantissement des réassureurs sont notamment inscrits en engagements hors bilan pour leur valeur au cours de bourse à la date de clôture de l'exercice.

3 - 4. DÉROGATION AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX

Néant.

4 - COMPARABILITÉS DES COMPTES

4 - 1. CHANGEMENTS DE MÉTHODE

Néant.

4 - 2. CHANGEMENTS DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Néant.

4 - 3. CHANGEMENTS D'ESTIMATION, DE MODALITÉS D'APPLICATION OU D'OPTIONS FISCALES

Néant.

1 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

1 - 1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTÉ DIVERS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

1 - 1a. ACTIFS INCORPORELS

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques	2				2
Droit au bail					-
Fonds commercial	108				108
Logiciels	6	14			20
Avances et acomptes sur logiciels					-
TOTAL	116	14	0	0	130

Amortissements	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : pour sorties d'éléments d'actif	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques				-
Droit au bail				-
Fonds commercial				-
Logiciels	6	13		19
TOTAL	6	13	0	19

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques				-
Droit au bail				-
Fonds commercial				-
Logiciels				-
Avances et acomptes sur logiciels				-
TOTAL	0	0	0	0

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Dépôts de marques	2	2
Droit au bail		
Fonds commercial	108	108
Logiciels		1
Avances et acomptes sur logiciels		
TOTAL	110	111

1 - 1b. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis					-
Constructions achevées					-
Constructions en cours					-
Parts de SCI non cotées	4 800				4 800
Parts de SCI non libérées	-2 534	2 534			-
TOTAL	2 266	2 534	0	0	4 800

Amortissements	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : pour sorties d'éléments d'actif	Montant en fin d'exercice
Constructions achevées				-
TOTAL	0	0	0	0

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis				-
Constructions achevées				-
Constructions en cours				-
Parts de SCI non cotées				-
Parts de SCI non libérées				-
TOTAL	0	0	0	0

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Terrains bâtis		
Constructions achevées		
Constructions en cours		
Parts de SCI non cotées	4 800	4 800
Parts de SCI non libérées	-2 534	
TOTAL	2 266	4 800

1 - 1c. TITRES DE PROPRIÉTÉ SUR DES ENTREPRISES LIÉES ET DES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	511	0	0	511
Inter Mutuelles Solutions		511			511
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0	0	0	0
TOTAL	0	511	0	0	511

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0	0	0
Inter Mutuelles Solutions				-
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	511
Inter Mutuelles Solutions		511
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
TOTAL	0	511

1 - 1d. BONS, OBLIGATIONS ET CRÉANCES DE TOUTES NATURES SUR DES ENTREPRISES LIÉES ET DES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Entrées dans l'exercice	Sorties dans l'exercice	Transferts et autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0	0	0	0
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0	0	0
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Entreprises liées	0	0
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
TOTAL	0	0

1 - 2 PLACEMENTS AUTRES CEUX QUE VISÉS AU 1 - 1

Montants bruts	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1 - Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM		
2 - Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3)	10 915	12 206
3 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	15 538	4 706
4 - Obligations et autres titres à revenu fixe	97 113	78 857
5 - Prêts		
TOTAL	123 566	95 769

Dépréciations	Montant en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
1 - Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM				-
2 - Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3)				-
3 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe				-
4 - Obligations et autres titres à revenu fixe				-
5 - Prêts				-
TOTAL	0	0	0	0

Montants nets	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
1 - Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM		
2 - Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 3)	10 915	12 206
3 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	15 538	4 706
4 - Obligations et autres titres à revenu fixe	97 113	78 857
5 - Prêts		
TOTAL	123 566	95 769

1 - 3 INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Néant.

1 - 4 ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES PLACEMENTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME INSCRITS AU BILAN

Nature des placements	2015			2014		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
I - Placements et Instruments Financiers à Terme (IFT) (détails des postes 3 et 4 de l'actif et des IFT)						
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	4 800	4 800	4 725	2 266	2 266	2 249
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	511	511	511			
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées au 4)	12 206	12 206	12 842	10 915	10 915	11 639
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	4 706	4 706	5 011	15 538	15 538	15 647
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	78 857	79 057	88 793	97 113	97 376	108 875
6. Prêts hypothécaires						
7. Autres prêts et effets assimilés (dont prêts d'actions)						
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes						
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements						
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte						
11. Autres instruments financiers à terme						
12 - TOTAL des lignes 1 à 11	101 080	101 280	111 883	125 832	126 095	138 410
a) dont :						
Placements évalués selon l'article R. 332-19 et IFT rattachés	75 015	75 215	84 568	96 271	96 534	108 003
Placements évalués selon l'article R. 332-20 et IFT rattachés	26 065	26 065	27 315	29 561	29 561	30 407
Placements évalués selon l'article R. 332-5 et IFT rattachés						
Placements évalués conformément à l'art. 28 du décret n° 2004-342 du 21 avril 2004						
Autres instruments financiers à terme						
b) dont :						
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	101 080	101 280	111 883	125 832	126 095	138 410
Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés						
Valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)						
Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France						
Autres affectations ou sans affectation						
c) dont :						
Placements et IFT dans l'OCDE	101 080	101 280	111 883	125 832	126 095	138 410
Placements et IFT hors OCDE						
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements, les IFT et la part des réassureurs dans les provisions techniques)	1 552	1 552	1 552	2 261	2 261	2 261
III - Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance						

CORRESPONDANCE ENTRE LE BILAN ET L'ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS

	2015	2014
Bilan/Placements en valeur nette (lignes 3 et 4)	101 080	125 832
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	543	636
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	-343	-373
ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS		
Placements en valeur nette	101 280	126 095

INFORMATIONS RELATIVES AUX TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

<i>Données en valeur nette</i>	2015	2014
Immeubles d'exploitation		
Immeubles (droits réels)		
Parts de sociétés immobilières non cotées	0	0
Parts de sociétés foncières non cotées		
Total immeubles d'exploitation	0	0
Immeubles de placement		
Immeubles (droits réels)		
Parts de sociétés immobilières non cotées	4 800	2 266
Parts de sociétés foncières non cotées		
Total immeubles de placement	4 800	2 266
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	4 800	2 266
Dont :		
Acomptes relatifs aux immeubles d'exploitation		
Acomptes relatifs aux immeubles de placement		
Total des acomptes inclus dans les placements immobiliers	0	0

1 - 5 VENTILATION DES CRÉANCES ET DETTES SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Créances au 31/12/2015	Total au bilan	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et à moins de cinq ans	Part à plus de cinq ans
Primes restant à émettre	175	175		
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	1 093	1 093		
Créances nées d'opérations de réassurance	11 809	11 809		
Autres créances	6 270	6 270		
TOTAL	19 347	19 347	0	0
	<i>Au 31/12/2014</i>	<i>5 787</i>	<i>5 787</i>	

Dettes au 31/12/2015	Total au bilan	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et à moins de cinq ans	Part à plus de cinq ans
Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires	875	875		
Autres dettes	14 843	14 843	0	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 995	3 995		
Dettes nées d'opérations de réassurance	300	300		
Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)				
Dettes envers des établissements de crédit	4 483	4 483		
Autres dettes	6 065	6 065		
TOTAL	15 718	15 718	0	0
	<i>Au 31/12/2014</i>	<i>30 501</i>	<i>30 501</i>	

1 - 6 INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

LISTE DES ENTREPRISES DONT INTER MUTUELLES ENTREPRISES EST L'ASSOCIÉ INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Dénomination	Siège social	Forme juridique
GIE Inter Mutuelle Assistance	118 avenue de Paris - 79000 Niort	GIE
SCI MPI	49 bis rue Pierre Renaudel - 76100 Rouen	SCI

1 - 7 CRÉANCES ET DETTES AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Au 31 décembre 2015

Postes du bilan	Avec les entreprises liées	Avec les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Total
ACTIF			
6 Créances	1 300	0	1 300
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe ⁽¹⁾			
6b Créances nées d'opérations de réassurance			
6c Autres créances	1 300		1 300
6d Capital appelé non versé			
PASSIF			
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires			0
7 Autres dettes	761	0	761
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
7b Dettes nées d'opérations de réassurance			
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)			
7d Dettes envers des établissements de crédit			
7e Autres dettes	761		761

Au 31 décembre 2014

Postes du bilan	Avec les entreprises liées	Avec les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Total
ACTIF			
6 Créances	146	0	146
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe ⁽¹⁾			
6b Créances nées d'opérations de réassurance			
6c Autres créances	146		146
6d Capital appelé non versé			
PASSIF			
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires			0
7 Autres dettes	11 365	0	11 365
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
7b Dettes nées d'opérations de réassurance			
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)			
7d Dettes envers des établissements de crédit			
7e Autres dettes	11 365		11 365

⁽¹⁾ Aucune entreprise n'exerce une activité d'intermédiaire d'assurance.

1 - 8 PASSIFS SUBORDONNÉS

Néant.

1 - 9 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

	Nombre de titres				Valeur nominale en euros
	À l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	À la clôture de l'exercice	
Actions	2 276 300			2 276 300	10
<i>Dont actions propres</i>				0	
Obligations convertibles, parts bénéficiaires et titres similaires				0	

Tous les titres confèrent les mêmes droits à leurs détenteurs.

1 - 10 MOUVEMENTS DES FONDS PROPRES, VENTILATION DES RÉSERVES, RÉÉVALUATIONS

	Situation en début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice passé	Autres mouvements de l'exercice	Situation en fin d'exercice
1a Capital social	22 763			22 763
1b Primes liées au capital social	0			0
1c Écarts de réévaluation	0			0
1d Autres réserves	18 134	8 374	144	26 652
Dont :				
Réserves indisponibles	0			0
Réserves statutaires ou contractuelles	5 671	8 374	0	14 045
- Réserve de sécurité	5 671	8 374		14 045
Réserves réglementées	12 462	0	144	12 606
- Réserve des plus-values nettes long terme	0			0
- Réserve pour remboursement d'emprunts pour fonds d'établissement				0
- Réserve pour fonds de garantie	0			0
- Réserve de capitalisation	12 462		144	12 606
- Autres réserves réglementées	0			0
Autres réserves	0	0	0	0
- Réserve spéciale mécénat	0			0
1e Report à nouveau	0			0
1f Résultat de l'exercice	8 374	-8 374	7 609	7 609
TOTAL DES FONDS PROPRES	49 271	0	7 753	57 024
Distribution des dividendes				

L'entreprise n'a procédé à aucune réévaluation au cours de l'exercice.

1 - 11 ACTIFS INCORPORELS

<i>Hors logiciels</i>	Valeur nette 2015	Valeur nette 2014
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Droit au bail		
Fonds commercial	108	108
Autres actifs incorporels	2	2

1 - 12 PROVISION POUR RISQUES EN COURS (INCLUSE DANS LE POSTE « AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES »)

	Montant 2015	Montant 2014
Provision pour risques en cours	5	0

1 - 13 SINISTRES ET PROVISIONS**1 - 13a. PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER ET PRÉVISIONS DE RECOURS**

	Montant 2015	Montant 2014
Provisions pour sinistres à payer - Montant brut	75 139	88 987
Prévisions de recours à encaisser	6 705	6 186
Provisions pour sinistres à payer - Montant net	68 434	82 801

1 - 13b. LIQUIDATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES SURVENUS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS

	Montant 2015	Montant 2014
+ Provisions pour sinistres inscrites au bilan d'ouverture	82 801	176 369
- Transfert des provisions pour sinistres à Matmut		-108 894
Provisions restante		67 475
- Prestations payées au cours de l'exercice au titre de sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	27 847	16 729
- Provisions pour sinistres inscrites au bilan de clôture au titre de sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	45 976	50 788
= Boni/Mali sur exercices antérieurs	8 978	-42

1 - 13c. ÉVOLUTION AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES DES RÈGLEMENTS DE SINISTRES EFFECTUÉS DEPUIS L'EXERCICE DE SURVENANCE ET DE LA PROVISION POUR SINISTRES À RÉGLER

Année d'inventaire	Exercice de survenance				2015
	2011	2012	2013	2014	
2013					
+ Règlements	25 530	26 615	14 322		
+ Provisions	19 112	13 152	30 391		
= Total des sinistres (S)	44 642	39 767	44 713		
Primes acquises (C)	68 707	70 786	71 724		
Pourcentage Sinistres/Primes acquises (S/C)	64,97 %	56,18 %	62,34 %		
2014					
+ Règlements	42 594	33 956	35 545	16 566	
+ Provisions	1 514	4 923	9 642	32 013	
= Total des sinistres (S)	44 108	38 879	45 187	48 579	
Primes acquises (C)	68 704	70 832	71 761	59 753	
Pourcentage Sinistres/Primes acquises (S/C)	64,20 %	54,89 %	62,97 %	81,30 %	
2015					
+ Règlements	42 778	35 344	38 427	33 466	14 072
+ Provisions	1 142	3 449	6 867	9 579	22 458
= Total des sinistres (S)	43 920	38 793	45 294	43 045	36 530
Primes acquises (C)	68 704	70 815	71 738	59 527	60 367
Pourcentage Sinistres/Primes acquises (S/C)	63,93 %	54,78 %	63,14 %	72,31 %	60,51 %

1 - 14 INFORMATIONS SUR LE BILAN (VIE)

Sans objet.

1 - 15 AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

1 - 15a. ACTIFS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Néant.

1 - 15b. COMPTES DE RÉGULARISATION, PRODUITS À RECEVOIR, CHARGES À PAYER

Comptes de régularisation - Actif	2015	2014
Intérêts et loyers acquis et non échus	1 513	2 261
<i>Intérêts courus</i>	1 513	2 261
<i>Loyers courus</i>		
Frais d'acquisition reportés	39	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
<i>Frais d'acquisition des immeubles à répartir</i>		
<i>Autres charges à répartir</i>		
Autres comptes de régularisation - Actif	543	636
<i>Différence sur prix de remboursement à percevoir</i>	543	636
Comptes de régularisation liés aux IFT		
Évaluations techniques de réassurance		
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	2 095	2 897

Comptes de régularisation - Passif	2015	2014
Produits à répartir sur plusieurs exercices		
Autres comptes de régularisation - Passif	343	373
<i>Amortissement des différences sur les prix de remboursement</i>	343	373
<i>Report de commissions reçues des réassureurs</i>		
Comptes de régularisation liés aux IFT		
Évaluations techniques de réassurance		
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	343	373

Produits à recevoir rattachés aux créances	2015	2014
Personnel		
Organismes sociaux	11	6
État	3	
Groupe et associés		
Débiteurs divers	141	97
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	155	103

Charges à payer rattachées aux dettes	2015	2014
Personnel	2 296	2 253
Organismes sociaux	1 341	1 273
État	329	370
Groupe et associés		
Créditeurs divers	303	230
TOTAL CHARGES À PAYER	4 269	4 126

1 - 15c. SOLDE NON AMORTI CORRESPONDANT À LA DIFFÉRENCE ENTRE LE MONTANT INITIALEMENT REÇU ET LE PRIX DE REMBOURSEMENT DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ÉMIS PAR L'ENTREPRISE

Néant.

1 - 15d. VENTILATION DU POSTE « PROVISIONS » AU PASSIF

	2015	2014
Provisions réglementées	0	0
Provisions réglementées relatives aux immobilisations		
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actif		
Amortissements dérogatoires		
Provision spéciale de réévaluation		
Plus-values réinvesties		
Autres provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges	653	786
Provisions pour risques		
Provisions pour pensions et obligations similaires		
Provisions pour restructuration		
Provisions pour impôts		
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		
Autres provisions pour charges :	653	786
<i>IFC</i>		
<i>Investissement</i>	86	180
<i>Congés anniversaire</i>	555	598
<i>Contentieux URSSAF</i>	12	7

La provision pour congés anniversaire est déterminée (charges comprises) selon les hypothèses suivantes :

- table de mortalité : TH/TF 00-02,
- turn-over (si âge < 50 ans) : 1,70 %,
- turn-over (si âge >= 50 ans) : 0,78 %,
- taux d'actualisation : 2,30 %,
- taux de revalorisation des salaires : 2,18 %.

Cette provision correspond aux droits acquis par les salariés présents lors de leur 10^e, 20^e, 30^e et 40^e année d'ancienneté au sein de l'entreprise, soit respectivement 5, 10, 15 et 20 jours de congés payés supplémentaires l'année de l'anniversaire.

1 - 15e. OPÉRATIONS EN DEVICES

Néant.

1 - 16 PRÉCISIONS SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

	TOTAL	Dont à l'égard des :			
		Dirigeants	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	
			Note	Note	Note
2 Engagements donnés	606				
2a Avals, cautions et garanties de crédit donnés					
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revente					
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	606				
2d Autres engagements donnés					
5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance					
6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers					

Autres engagements

L'engagement de retraite (IFC) externalisé auprès de l'UNPMF est évalué à 1 499 K€. En revanche, les actifs placés par cet organisme à ce titre sont estimés à 893 K€. L'insuffisance constatée d'un montant de 606 K€ est inscrite en engagements hors bilan.

2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

2 - 1 VENTILATION DES PRODUITS ET DES CHARGES DE PLACEMENTS

	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL au 31/12/2015
Revenus des participations ⁽¹⁾			0
Revenus des placements immobiliers		3 734	3 734
Revenus des autres placements			0
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			0
TOTAL	0	3 734	3 734
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios...)		106	106
Pour mémoire :			
<i>Autres produits des placements</i>		1 459	1 459
<i>Autres charges des placements</i>		609	609

	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL au 31/12/2014
Revenus des participations ⁽¹⁾			0
Revenus des placements immobiliers			0
Revenus des autres placements		3 938	3 938
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			0
TOTAL	0	3 938	3 938
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios...)		128	128
Pour mémoire :			
<i>Autres produits des placements</i>		6 202	6 202
<i>Autres charges des placements</i>		5 158	5 158

⁽¹⁾ Au sens de l'article 20 du décret du 29 novembre 1983.

2 - 2 VENTILATION DE L'ENSEMBLE DES PRODUITS ET CHARGES DES OPÉRATIONS TECHNIQUES PAR CATÉGORIE

		20	21	22	23	22-23	24	25	
Exercice 2015		Rub min	Dommages corporels contrats individuels	Dommages corporels contrats collectifs	Automobile responsabilité civile	Automobile dommages	Automobile Total	Dommages aux biens particuliers	Dommages aux biens professionnels
1	Primes acquises	1	3	435	0	0	0	9 899	34 673
1a	Primes	2	3	450				9 933	34 714
1b	Variation des primes non acquises	3	0	15				34	41
2	Charges des prestations	4	0	121	0	0	0	5 805	13 162
2a	Prestations et frais payés	5		33				7 197	29 195
2b	Charges des provisions pour prestations et diverses	6		88				-1 392	-16 033
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7	3	314	0	0	0	4 094	21 511
5	Frais d'acquisition	9	1	130				2 786	9 699
6	Autres charges de gestion nettes	10	0	21				490	1 691
B	CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11	1	151	0	0	0	3 276	11 390
7	Produits des placements	13		8				486	1 347
8	Participation aux résultats	14							
C	SOLDE FINANCIER (7-8)	15	0	8	0	0	0	486	1 347
9	Part des réassureurs dans les primes acquises	17		2					3 731
10	Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18							
10b	Part des réassureurs dans les prestations payées	19							11 250
11	Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20							
11b	Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21							-13 899
12	Part des organismes dis- pensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22							
12b	Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23							
13	Commissions reçues des réassureurs	24							572
D	SOLDE DE RÉASSURANCE	25	0	-2	0	0	0	0	-5 808
	RÉSULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	27	2	169	0	0	0	1 304	5 660
HORS-COMPTES :									
14	Provisions pour PNA et REC (clôture)	30		15				34	41
15	Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31	0	0				0	0
16	Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32		197				9 013	42 550
17	Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33		108				10 409	59 280
18	Autres provisions techniques (clôture)	34						3	5 773
19	Autres provisions techniques (ouverture)	35							5 076

		26	24-26	27	28	29	30	31	
Exercice 2015		Rub min	Dommages aux biens agricoles	Dommages aux biens récapitulation	Catastrophes naturelles	Responsabilité civile générale	Protection Juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses
1	Primes acquises	1	0	44 572	4 815	5 042	0	76	4 982
1a	Primes	2		44 647	4 823	5 064		76	5 003
1b	Variation des primes non acquises	3		75	8	22		0	21
2	Charges des prestations	4	0	18 967	1 489	5 724	0	117	1 843
2a	Prestations et frais payés	5		36 392	914	1 787		115	2 709
2b	Charges des provisions pour prestations et diverses	6		-17 425	575	3 937		2	-866
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7	0	25 605	3 326	-682	0	-41	3 139
5	Frais d'acquisition	9		12 485	1 342	1 412		18	1 383
6	Autres charges de gestion nettes	10		2 182	216	233		2	238
B	CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11	0	14 666	1 558	1 645	0	20	1 621
7	Produits des placements	13		1 833	149	584		0	77
8	Participation aux résultats	14		0					
C	SOLDE FINANCIER (7-8)	15	0	1 833	149	584	0	0	77
9	Part des réassureurs dans les primes acquises	17		3 731	2 903	224			213
10	Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18		0					
10b	Part des réassureurs dans les prestations payées	19		11 250	432	227			1 283
11	Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20		0					
11b	Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21		-13 899	565	1 851			-1 174
12	Part des organismes dis- pensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22		0					
12b	Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23		0					
13	Commissions reçues des réassureurs	24		572	138	22			9
D	SOLDE DE RÉASSURANCE	25	0	-5 808	-1 768	1 876	0	0	-95
RÉSULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)		27	0	6 964	149	133	0	-61	1 500
HORS-COMPTE :									
14	Provisions pour PNA et REC (clôture)	30		75	8	22		0	21
15	Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31		0	0	0		0	0
16	Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32		51 562	2 295	11 877		5	2 496
17	Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33		69 689	1 141	8 491		3	3 362
18	Autres provisions techniques (clôture)	34		5 776	1 517	6 996			
19	Autres provisions techniques (ouverture)	35		5 076	2 096	6 446			

		34	35	36	37	38	39		
Exercice 2015		Rub min	Transports	Construction dommages	Construction responsabilité civile	Crédit	Caution	Acceptations (non-vie)	TOTAL
1	Primes acquises	1	176	0	0	0	0	0	60 101
1a	Primes	2	176						60 242
1b	Variation des primes non acquises	3							141
2	Charges des prestations	4	-2	-97	0	0	0	0	28 162
2a	Prestations et frais payés	5	4						41 954
2b	Charges des provisions pour prestations et diverses	6	-6	-97					-13 792
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7	178	97	0	0	0	0	31 939
5	Frais d'acquisition	9							16 771
6	Autres charges de gestion nettes	10							2 892
B	CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11	0	0	0	0	0	0	19 663
7	Produits des placements	13	0						2 651
8	Participation aux résultats	14							
C	SOLDE FINANCIER (7-8)	15	0	0	0	0	0	0	2 651
9	Part des réassureurs dans les primes acquises	17	0						7 073
10	Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18							0
10b	Part des réassureurs dans les prestations payées	19	0						13 192
11	Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20							0
11b	Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21							-12 657
12	Part des organismes dis- pensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22							
12b	Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23							
13	Commissions reçues des réassureurs	24							741
D	SOLDE DE RÉASSURANCE	25	0	0	0	0	0	0	-5 797
	RÉSULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	27	178	97	0	0	0	0	9 130
HORS-COMPTÉ :									
14	Provisions pour PNA et REC (clôture)	30							141
15	Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31							0
16	Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32	2						68 434
17	Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33	7						82 801
18	Autres provisions techniques (clôture)	34		468					14 757
19	Autres provisions techniques (ouverture)	35		565					14 183

2 - 2 VENTILATION DE L'ENSEMBLE DES PRODUITS ET CHARGES DES OPÉRATIONS TECHNIQUES PAR CATÉGORIE

		20	21	22	23	22-23	24	25	
Exercice 2014		Rub min	Dommages corporels contrats individuels	Dommages corporels contrats collectifs	Automobile responsabilité civile	Automobile dommages	Automobile Total	Dommages aux biens particuliers	Dommages aux biens professionnels
1	Primes acquises	1	4	464	0	0	0	9 457	34 883
1a	Primes	2	4	467				9 376	34 802
1b	Variation des primes non acquises	3		3				-81	-81
2	Charges des prestations	4	0	14	0	0	0	9 307	33 987
2a	Prestations et frais payés	5		85				7 135	20 907
2b	Charges des provisions pour prestations et diverses	6		-71				2 172	13 080
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7	4	450	0	0	0	150	896
5	Frais d'acquisition	9	1	146				2 808	10 303
6	Autres charges de gestion nettes	10	0	23				498	1 772
B	CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11	1	169	0	0	0	3 306	12 075
7	Produits des placements	13		6				315	1 007
8	Participation aux résultats	14							
C	SOLDE FINANCIER (7-8)	15	0	6	0	0	0	315	1 007
9	Part des réassureurs dans les primes acquises	17	13	31					4 822
10	Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18							
10b	Part des réassureurs dans les prestations payées	19							4 732
11	Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20							
11b	Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21		-1					9 395
12	Part des organismes dis- pensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22							
12b	Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23							
13	Commissions reçues des réassureurs	24							563
D	SOLDE DE RÉASSURANCE	25	-13	-32	0	0	0	0	9 868
RÉSULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)		27	-10	255	0	0	0	-2 841	-304
HORS-COMPTE :									
14	Provisions pour PNA et REC (clôture)	30							
15	Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31		-3				81	81
16	Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32		108				10 409	59 280
17	Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33		180				8 229	45 605
18	Autres provisions techniques (clôture)	34							5 076
19	Autres provisions techniques (ouverture)	35						8	5 672

		26	24-26	27	28	29	30	31	
Exercice 2014		Rub min	Dommages aux biens agricoles	Dommages aux biens récapitulation	Catastrophes naturelles	Responsabilité civile générale	Protection Juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses
1	Primes acquises	1	0	44 340	4 823	4 848	0	76	5 075
1a	Primes	2		44 178	4 804	4 816		80	5 055
1b	Variation des primes non acquises	3		-162	-19	-32		4	-20
2	Charges des prestations	4	0	43 294	911	-85	0	94	4 290
2a	Prestations et frais payés	5		28 042	548	1 874		91	2 991
2b	Charges des provisions pour prestations et diverses	6		15 252	363	-1 959		3	1 299
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7	0	1 046	3 912	4 933	0	-18	785
5	Frais d'acquisition	9		13 111	1 418	1 435		23	1 491
6	Autres charges de gestion nettes	10		2 270	224	236		6	257
B	CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11	0	15 381	1 642	1 671	0	29	1 748
7	Produits des placements	13		1 322	94	1 614			61
8	Participation aux résultats	14		0					
C	SOLDE FINANCIER (7-8)	15	0	1 322	94	1 614	0	0	61
9	Part des réassureurs dans les primes acquises	17		4 822	2 901	209			1 200
10	Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18		0					
10b	Part des réassureurs dans les prestations payées	19		4 732	275	124			469
11	Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20		0					
11b	Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21		9 395	356	79			1 989
12	Part des organismes dis- pensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22		0					
12b	Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23		0					
13	Commissions reçues des réassureurs	24		563		14			
D	SOLDE DE RÉASSURANCE	25	0	9 868	-2 270	8	0	0	1 258
	RÉSULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	27	0	-3 145	94	4 884	0	-47	356
HORS-COMPTES :									
14	Provisions pour PNA et REC (clôture)	30		0					
15	Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31		162	19	32		-4	20
16	Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32		69 689	1 141	8 491		3	3 362
17	Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33		53 834	638	10 754			2 063
18	Autres provisions techniques (clôture)	34		5 076	2 096	6 446			
19	Autres provisions techniques (ouverture)	35		5 680	2 234	6 142			

		34	35	36	37	38	39		
Exercice 2014		Rub min	Transports	Construction dommages	Construction responsabilité civile	Crédit	Caution	Acceptations (non-vie)	TOTAL
1	Primes acquises	1	221	0	0	0	0	0	59 851
1a	Primes	2	221						59 625
1b	Variation des primes non acquises	3							-226
2	Charges des prestations	4	5	-97	0	0	0	0	48 426
2a	Prestations et frais payés	5	4						33 635
2b	Charges des provisions pour prestations et diverses	6	1	-97					14 791
A	SOLDE DE SOUSCRIPTION (1-2)	7	216	97	0	0	0	0	11 425
5	Frais d'acquisition	9							17 625
6	Autres charges de gestion nettes	10							3 016
B	CHARGES D'ACQUISITION (5+6)	11	0	0	0	0	0	0	20 641
7	Produits des placements	13							3 097
8	Participation aux résultats	14							
C	SOLDE FINANCIER (7-8)	15	0	0	0	0	0	0	3 097
9	Part des réassureurs dans les primes acquises	17							9 176
10	Part des organismes dispensés d'agrément dans les primes acquises	18							0
10b	Part des réassureurs dans les prestations payées	19							5 600
11	Part des organismes dispensés d'agrément dans les prestations payées	20							0
11b	Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations à payer	21							11 818
12	Part des organismes dis- pensés d'agrément dans les charges des provisions pour prestations à payer	22							
12b	Part des réassureurs dans les participations aux résultats	23							
13	Commissions reçues des réassureurs	24							577
D	SOLDE DE RÉASSURANCE	25	0	0	0	0	0	0	8 819
RÉSULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)		27	216	97	0	0	0	0	2 700
HORS-COMPTES :									
14	Provisions pour PNA et REC (clôture)	30							0
15	Provisions pour PNA et REC (ouverture)	31							226
16	Provisions pour sinistres à payer (clôture)	32	7						82 801
17	Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	33	6						67 475
18	Autres provisions techniques (clôture)	34		565					14 183
19	Autres provisions techniques (ouverture)	35		662					14 718

2 - 3 DÉTAIL DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

2 - 3a. VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

	2015	2014
Salaires	8 285	8 896
Pensions de retraite		
Charges sociales	4 028	4 012
Autres	1 946	1 819
Salaires et charges provenant de groupement	2 762	2 840
TOTAL	17 021	17 567

Les charges de personnel comprennent toutes les charges et taxes assises sur les salaires.

2 - 3b. COMMISSIONS ALLOUÉES

L'entreprise utilise les services de **Matmut** dans la présentation et la gestion de ses contrats.

	2015	2014
Commissions allouées à Matmut pour les affaires directes	511	374
Autres commissions allouées pour les affaires directes	181	52
Commissions allouées aux cédantes		
TOTAL	692	426

2 - 3c. VENTILATION DES PRIMES BRUTES ÉMISES

	2015	2014
France	60 242	59 625
Espace Économique Européen (hors France)		
Hors Espace Économique Européen		
TOTAL	60 242	59 625

2 - 3d. MONTANT DES ENTRÉES ET DES SORTIES DE PORTEFEUILLE

Néant.

2 - 4. DÉROGATION AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION EN APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION FISCALE

Néant.

2 - 5 ET 2 - 6 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Il est rappelé qu'Inter Mutuelles Entreprises n'a pas opté pour la comptabilisation des impôts différés dans ses comptes sociaux.

Charge fiscale	2015	2014
Impôt exigible	3 233	7 035
Dont : afférent aux opérations ordinaires :	3 233	7 035
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	3 253	7 034
<i>Crédits d'impôts</i>		
<i>Ajustement impôt sur les sociétés</i>	-20	1
Dont : afférent aux opérations exceptionnelles :		
Impôt différé	0	0
Provision N		
Provision N-1		
Charge d'impôt sociétés au compte de résultat	3 233	7 035

Les principaux éléments de décalages temporaires afférents aux impôts différés sont les suivants :

	2014	Déductions	Réintégrations	2015
Participation des salariés	75	75	278	278
Provision CSSS	99	99	64	64
PSAP non déductibles	5 300	5 300	3 800	3 800
Plus-values latentes sur OPCVM relevant de l'article 209 OA	833	767	917	983
Total	6 307	6 241	5 059	5 125
Taux d'imposition	34,43 %	34,43 %	34,43 %	34,43 %
Impôts différés	2 172	2 149	1 742	1 765

Intégration fiscale

Néant.

2 - 7 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET DES PRODUITS ET CHARGES NON TECHNIQUES

	2015	2014
Charges non techniques	-1	0
Commissions		
Valeur nette des actifs corporels cédés	-1	0
Autres charges		
Produits non techniques	78	11 408
Honoraires et commissions		
Produits de cession d'actifs corporels	2	9 801
Utilisation ou reprise de provisions		
Reprise non technique sur la réserve de capitalisation	76	1 607
Charges exceptionnelles	-5	0
Provision pour investissement	0	0
Autres charges exceptionnelles	-5	0
Produits exceptionnels	144	0
Reprise provision pour investissement	95	0
Autres produits exceptionnels	49	0

3 - AUTRES INFORMATIONS

CHIFFRES EN MILLIERS D'EUROS

3 - 1 COMBINAISON

La société est intégrée dans le périmètre de combinaison de sa société mère :
Matmut, 66 rue de Sotteville 76100 Rouen

3 - 2 AUTRES INFORMATIONS

3 - 2a. EFFECTIF MOYEN

Effectif salarié, par catégorie socio-professionnelle :

	2015	2014
Direction	0	0
Cadres	113	111
Employés	83	80
TOTAL	196	191

L'entreprise a disposé en outre de 60 personnes (équivalent temps plein), dans le cadre du groupement de fait (62 en 2014).

3 - 2b. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Aucun engagement retraite n'a été pris vis-à-vis des dirigeants.

3 - 2c. AVANCES ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Avances et crédits accordés aux dirigeants au cours de l'exercice : néant.

Engagements pris ou contractés pour le compte des dirigeants au cours de l'exercice : néant.

3 - 2d. PARTICIPATION DES SALARIÉS ET INTÉRESSEMENT

	2015	2014
Participation	333	83
Intéressement	-3	373
TOTAL	330	456

3 - 2e. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'entreprise a externalisé auprès de l'UNPMF ses engagements de retraite, charges comprises, par la souscription d'un contrat d'assurance.

Au 31 décembre 2015, la valeur des actifs ainsi placés est estimée à 893 K€, selon la méthode de la « juste valeur ».

La valeur des engagements de retraite de l'entreprise au 31 décembre 2015 est estimée selon les hypothèses suivantes :

- méthode des unités de crédit projetées (conformément à la norme IAS19 et la recommandation 2003-R01 du 1^{er} avril 2003 du CNC) ; les écarts actuariels sont constatés selon la méthode dite du corridor,
- taux d'actualisation : 2,30 %,
- tables de mortalité : TH 00-02 et TF 00-02,
- turn-over : pour toutes les catégories socioprofessionnelles, le taux est de 1,70 % jusqu'à 50 ans et de 0,78 % à partir de 50 ans,
- taux de revalorisation des salaires : 2,18 %,
- départ volontaire à la retraite au taux plein,
- droits prévus par la convention nationale des sociétés d'assurance,
- prise en compte des charges sociales et fiscales sur salaires.

Les engagements de retraite ainsi estimés au 31 décembre 2015 s'élèvent à 1 499 K€ (1 605 K€ au 31/12/2014).

L'engagement non encore versé, soit 606 K€, ne fait pas l'objet d'une provision en comptabilité.

2015

Inter Mutuelles Entreprises
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 22 763 000 € entièrement libéré
N° 493 147 011 RCS Rouen
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen



Inter Mutuelles Entreprises